

Certificat médical pour un surclassement simple

Concerne :

- Dans les sports individuels : uniquement les sportifs master 1 (40 à 49 ans) souhaitant un sur classement dans la catégorie senior
- Dans les sports collectifs : les sportifs de 10 à 17 ans souhaitant un sur classement dans la catégorie directement supérieure et les sportifs master 1 (40 à 49 ans) souhaitant un sur classement dans la catégorie senior.

Je soussigné.e

- Médecin traitant du sportif
- Médecin du sport
- Médecin fédéral n°

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

Sexe : F / M

Date de naissance :

Age révolu au moment de l'examen :

En vue d'un **surclassement simple** dans la discipline suivante :

Les examens suivants ont été réalisés :

- Entretien médical avec évaluation psychologique et motivationnelle
- Evaluation de la croissance staturo-pondérale :
 - harmonieuse et au moins dans la limite inférieure de la catégorie d'âge souhaitée
- Examen physique suivant la fiche d'examen médical préconisée par la CMPN ou la fiche de la société française de médecine de l'exercice et du sport
- ECG suivant les recommandations de la société française de cardiologie :
 - Tous les 3 ans de 12 à 20 ans
 - Tous les 5 ans de 20 à 35 ans
- Pour les master (40 ans et plus) :
 - Bilan biologique avec NFP, créatininémie et estimation du débit de filtration glomérulaire, glycémie à jeun et bilan lipidique de moins de 3 ans
 - Epreuve d'effort avec ECG et profil tensionnel à l'effort de moins de 3 ans suivant les facteurs de risques cardio-vasculaires ou sur signes d'appel
 - En cas d'hypertension artérielle ou d'anomalie auscultatoire cardiologique, bilan cardiologique avec échocardiographie pour les sportifs pratiquant des activités en eau libre

A l'issue de cette évaluation, il/elle ne présente pas de contre-indication décelable au surclassement dans la catégorie :

Date :

Signature :

Lieu :

Cachet avec numéro RPPS :